

Règlement TRAIL du CEOU

L'épreuve se déroule sur chemins agréables de notre campagne lotoise avec un nouveau circuit pour faire découvrir nos sentiers.

le dimanche 24 juillet 2022

à St Germain du Bel Air et organisé par l'AC GIGOUZAC / ST GERMAIN

Départ : place du Foirail après un regroupement au stade à **8h45 et départ à 9h00**

Arrivée : au stade de St Germain du Bel Air

Ravitaillements : Ravitaillement sur le 10 km et 2 ravitaillements sur le 15 km. Un à l'arrivée

Inscriptions : sur place à partir de 7h30, ou par correspondance, Sylvie BACH, 203 route de Brouelles, les Carrières, 46090 Maxou, ou sur le site « ac-gigouzac.com »

- 12 € pour le 15 km
- 10 € pour le 10 km
- 5 € pour la marche.

Établir le chèque à l'ordre de l'AC GIGOUZAC
Lot de bienvenue à chaque participant course et marche.
Une boisson offerte à l'arrivée.

Catégories : 15 km à partir de la catégorie Junior (18 - 19 ans)

10 km à partir de la catégorie cadet (16 - 17 ans) avec autorisation parentale

Certificat médical et licence : chaque concurrent devra présenter lors de son inscription à la course

- soit une licence en cours de validité de l'année en cours (ex : FFA/ UFOLEP etc.)
- soit un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an qui restera en notre possession.

Ne seront pas acceptés les licences fftri et certificats médicaux type football, etc.

Assurance : L'organisation a souscrit uniquement une assurance responsabilité civile d'organisateur auprès de GROUPAMA D'OC sous le numéro 40063836. Pour les non licenciés il leur conviendra de s'assurer personnellement en cas d'accident.

Sécurité : La sécurité sera assurée par l'association des secouristes U.D.P.S. 46

Chien : les chiens sont acceptés, **tenus en laisse**, et sous **la seule responsabilité du concurrent**. Il veillera à ne pas perturber la course sur peine de disqualification.

Classement :

Sur le 15 km les 3 premiers hommes et femmes et 1 er de chaque catégorie

Sur le 10 km les 3 premiers hommes et femmes et 1 er de chaque catégorie

Pas de cumul de récompenses

Droit à l'image et protection de la vie privée : les résultats seront publiés sur le site internet de l'épreuve et sur celui de la FFA. L'organisateur pourra utiliser les éventuelles images sous quelque forme que ce soit, sur tout support. Si les participants s'opposent à la publication de leur résultat, ils doivent en informer l'organisateur ou et le cas échéance la FFA

Les organisateurs mettront tout en œuvre pour que le trail se déroule dans les meilleures conditions sanitaires pour chacun. Aussi nous vous demanderons de les respecter.

Renseignements : marathongigi@yahoo.fr ou 06.37.81.92.90 ou www.ac-gigouzac.com